

## Comment l'éolien en mer booste l'emploi français



*L'équipe de Valemo qui intervient depuis quelques jours au large de Saint-Nazaire pour mettre en service les premières des 80 éoliennes du parc.*

Ouest-France

Face aux Danois, Néerlandais, Anglais, l'entreprise française, Valemo est retenue pour mettre en service les 80 éoliennes du parc de Saint-Nazaire. Une nouvelle reconnaissance pour la filière.

« **La filière française avance à petit pas mais elle avance,** » se réjouit Matthieu Blandin, responsable des activités éoliennes marines chez Valemo. Son entreprise vient décrocher le contrat de mise en service, auprès de General electric, des 80 premières éoliennes françaises, au large de Saint-Nazaire. « **Au fur et à mesure que les éoliennes sont posées au large, une douzaine de nos salariés inspectent chaque machine et testent les différents organes (rotation, sécurité,...). Il faut une journée par turbine.** » Quand l'industriel appuie sur le bouton « **On** », il sera certain que ça marche.

Ce contrat est un des nombreux exemples de la montée en puissance de la filière des énergies marines renouvelables en France. « **Nous en sommes à 5 000 emplois directs dont 1 600 en Pays de la Loire. C'est 1 500 de plus qu'il y a un an** », ajoute celui qui est aussi le responsable du secteur chez Néopolia. Cette association d'entreprises de la région chasse en meute les nouveaux marchés pour avoir une chance face aux concurrents danois, anglais ou hollandais.

L'offensive s'organise

Il y a dix ans, ce n'est pas gagné. « **Nous n'étions pas prêts et il a fallu lever un grand nombre de difficultés, malgré le savoir-faire robuste de notre région industrielle** », poursuit Matthieu Blandin. Travailler sur les nouveaux parcs éoliens marins pose des contraintes à tous les niveaux. « **Il a fallu signer des accords d'entreprise pour que les salariés restent quatorze jours de suite en mer, comme chez Valorem, avec quatorze jours de repos derrière.** »

Grâce à des marchés plus modestes, d'autres entreprises ont pu fournir à leurs techniciens les habilitations nécessaires au travail en mer. « **Nos concurrents étrangers avaient ces habilitations depuis longtemps et par centaines. Même avance sur les contrats de travail.** » Faute de retour d'expérience, l'administration peinait aussi à apporter des réponses rapides. Cela évolue.

Le simple pavillon d'immatriculation des navires a encore des conséquences. « **Le pavillon français ne permet pas à un navire de recharger du carburant en mer alors que c'est une manœuvre indispensable pendant l'installation d'un parc** <sup>(1)</sup>. » Les Britanniques, eux, ont cette autorisation. Ils arrivent en position de force sur les appels d'offres.

Malgré ces handicaps, les industriels tiennent bon. « **Environ 20 % des entreprises impliquées dans ces nouveaux métiers ont pris des marchés de référence significatifs.** » De la logistique à la maintenance, jusqu'à la production en usine.

Mieux, cette offensive française s'organise. « **Depuis un an, les industriels EMR de toutes les façades maritimes se rencontrent pour défendre des positions communes. L'objectif est de demander à l'État que l'impact économique local soit pris en compte par ceux qui gagnent les appels d'offres. On avance.** »

La France prévoit d'installer dix-sept parcs éoliens d'ici 2030. Emmanuel Macron a promis d'augmenter le nombre de ces projets.

Thierry HAMEAU.

<sup>(1)</sup> Le temps de la mise en service de l'éolienne.